

# Formation mise en place d'un CSE

CODE STAGE

RH-CSE01

TARIF,  
net de taxes

950 €



DUREE : 1 JOUR



PRÉSENTIEL



## PROGRAMME

### OBJECTIFS

- Connaître les différentes formes de CSE
- Maîtriser les règles juridiques pour mener à bien les négociations
- Mieux prendre en compte les prérogatives, les moyens d'action et les obligations des élus du personnel

### PUBLIC

Service RH

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Préparation de votre formation :

Questionnaire d'analyse des attentes

#### Moyens pédagogiques pendant votre formation :

Utilisation de cas concrets

Échanges entre les participants et notre expert.

...

#### Accompagnement et suivi de la formation :

Elaboration de son plan d'action personnalisé

### Le CSE : les ordonnances de fin 2017 et leurs décrets d'application

- Quelle composition pour l'instance ?
- CSE : Fusion du Comité d'entreprise, des Délégués du personnel et du CHSCT
- Des modalités de fonctionnement à distinguer selon les missions
- Mise au point sur les avantages et inconvénients du CSE

### Comment préparer les élections ?

- Les conditions d'électorat et les conditions d'éligibilité
- Le calcul des effectifs pour les élections professionnelles
- Informer les organisations syndicales de l'organisation des élections
- Inviter les organisations syndicales à une réunion pour négocier le PAP
- Préparer les listes électorales
- Déroulement des deux tours de l'élection du CSE
- Organiser le scrutin
- Dépouillement et proclamation des résultats des élections

### Comment appréhender l'accord collectif au sein d'un CSE ?

- Le périmètre des établissements par Accord collectif, par accord avec le CSE ou, nouveauté, par l'employeur. (Article L. 2315-1) ?
- Quelle durée du mandat ?
- Focus sur le nombre d'élus au sein d'un CSE
- Le rôle, le statut des élus suppléants du CSE : leurs droits ?
- La configuration géographique ou par métiers du CSE
  - Un CSE ou un CSE d'UES ou Un CSE Central ?
  - Représentants de proximité ?
  - Commissions Santé, Sécurité, Conditions de Travail ?
  - Un Conseil d'Entreprise ?
- Les recours aux experts du CSE
  - Quelle expertise ?
  - Qui prends en charge (CSE, Employeur ?)
  - Les marges de manœuvre à négocier : cahier des charges, allongement du délai de réalisation, de remise du rapport, ...
- Autres moyens supplémentaires des élus sur les commissions obligatoires et facultatives
  - Le crédit d'heures de délégation
  - Les heures des membres des commissions et leurs participants
  - La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail : leurs missions
  - Les formations
  - La visio-conférence



Contactez-nous : 01 60 79 87 74

# Formation mise en place d'un CSE

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

### **Évaluation des compétences**

Mises en situation, cas pratiques

### **Évaluation de la formation**

Questionnaire de satisfaction stagiaire

Synthèse fin de stage du formateur

## **VALIDATION**

Attestation de fin de formation

Attestation de présence



**DUREE : 1 JOUR**



**PRÉSENTIEL**

### **Comment élaborer le Protocole d'Accord Préélectoral (PAP) ?**

- Avec qui le négocier : partenaires syndicaux ?
- Les différences avec les autres les accords collectifs Dialogue social ou Agenda social
- Négocier avec quoi ?
  - Clauses obligatoires ou facultatives et les plus favorables
  - Clauses interdites
  - Clauses du protocole soumises à la règle de la double majorité ou de l'unanimité
- Sur quoi négocier ?
  - Négociation du nombre d'élus, des heures de délégation, des suppléants
  - La répartition du personnel dans les collèges électoraux et celle des sièges entre les différentes catégories de salariés
  - Les modalités d'organisation et de déroulement des opérations électorales
    - Le vote par correspondance,
    - Le vote électronique,
    - Le vote des salariés en équipes successives ou dans des conditions les isolant.
  - Raccourcir les mandats ?

### **Négocier le règlement intérieur ?**

- La BDESE : base de données économiques et financières, sociales et environnementales
- L'information et les consultations du CSE
  - Information : qui a accès, les différents types d'informations (informations ponctuelles)
  - Consultations : 3 grandes consultations annuelles, consultation au regard des conséquences environnementales selon la loi Climat
- Déterminer le nombre de réunion ?
- Déterminer les délais de rédaction des Procès-Verbaux
- Déterminer les budgets
  - La subvention de fonctionnement
  - La contribution de l'employeur aux activités sociales et culturelles
  - Le transfert entre les 2 budgets
- Optimiser la communication : laquelle et comment informer les salariés sur l'activité du CSE (panneaux – Internet – messagerie)
- Les secrétaires-adjoints et trésoriers-adjoints
- Modalités d'arrêtés des comptes annuels
- Modalités d'établissement de la base de données économiques et financières, sociales et environnementales ...



**Contactez-nous : 01 60 79 87 74**